La quantité de travail en licence de droit

Par **CLyon**, le **09/04/2017** à **20:50**

Salut,

Je suis en Première S et je vais devoir, l'année prochaine, faire mon choix d'orientation. Je vais (en tout cas pour l'instant) suivre un cursus juridique, toutefois j'apprécie également les sciences, c'est pourquoi je suis intéressé par la double licence Droit-Sciences proposée par l'université d'Assas et l'UPMC.

=> http://sciencesetdroit.org/le-double-cursus/

Toutefois, je m'interroge sur la double licence. Aurais-je les mêmes cours, le même enseignement qu'une licence "simple" en droit ? Ai-je accès aux mêmes masters ?

Et surtout, la quantité de travail nécessaire est-elle tenable ? Je me doute que sur ce forum, peu de gens ont fait cette double licence, mais dans le cadre d'une licence "simple" en droit, est-ce qu'on aurait le temps de rajouter le travail nécessaire pour l'autre licence ?

Et surtout, la plus grande quantité de travail ne va pas-t-elle influencer sur mes notes à la baisse (même légèrement), ce qui pourrais me fermer la porte pour certains masters sélectifs d'Assas ?

Merci beaucoup pour vos réponses à mes interrogations :)

Par **Xdrv**, le **09/04/2017** à **21:06**

Bonjour,

Tout d'abord dans quel but ? Pourquoi voulez-vous concilier droit et sciences ? Car à terme il me semble compliqué de concilier ces deux univers en une même profession.

Au vu du programme présenté sur le site que vous avez communiqué, le programme est le même, de la L1 à la L3.
En droit tout dépend de vos objectifs. Moi je souhaite juste valider ma licence sans mention et je bosse à partir de 2 semaines avant les examens alors que d'autre visent 14 ou 15 et passent tous les jours de 8h à 23h la tête dans les cours.

Si vous viser un master sélectif d'Assas, accrochez-vous ... En droit des affaires ils exigent d'avoir eu 14 de moyenne sur chaque année de la licence. Autant vous dire que 14 de

moyenne en droit avec une autre licence à côté, j'espère que vous avez de grandes capacités ...

Par **CLyon**, le **09/04/2017** à **21:11**

Oui en effet, hormis certains postes comme juriste dans un laboratoire pharmaceutique (par exemple), peu de métiers concilient les 2 domaines.

En fait, je pense plutôt, pour l'instant, m'orienter vers un métier du droit (magistrat notamment qui m'attire beaucoup), mais je suis intéressé par les sciences, et, étant en flière scientifique au lycée, j'ai peur que les sciences "me manquent" après le bac, donc je me suis intéressé à cette double licence.

D'accord, je vois. Il faudra que je réfléchisse et que je vois si je me sens capable de travailler beaucoup... (actuellement au lycée je travaille assez peu)

Par **Xdrv**, le **09/04/2017** à **21:15**

Le fait est que la double licence vise à gagner du temps dans vos études, pas à garnir votre curiosité intellectuelle.

Je vous donne mon avis et cela n'engage que moi, mais une telle double licence ne sert à rien pour vous si ce n'est à mettre en péril votre licence.
Généralement la double licence est droit/économie, pour travailler dans les affaires. C'est donc lié. En revanche là ...

Si dès le lycée vous n'avez pas de rigueur c'est à mon sens impossible. Je suis l'exemple que l'on peut "réussir" avec de moindres efforts, mais de là à valider une double licence comme celle-ci honnêtement je ne pense pas que ce soit envisageable à moins que vous vous métamorphosiez. Et encore, il faut pouvoir tenir le rythme trois ans..

Par **CLyon**, le **09/04/2017** à **21:21**

Oui en effet, je comprends.

Après, pour le lycée, je travaille assez peu mais j'ai de bons résultats, je pense que j'arriverais à travailler avec rigueur quand il le faudra vraiment.
Sinon, j'ai vu que dès le premier semestre il est possible d'abandonner une des deux licences. Evidemment ce n'est pas le but et c'est idiot de commencer une double licence avec comme perspective de l'abandonner après quelques mois, mais c'est une possibilité.

Merci pour votre avis et votre conseil !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Xdrv**, le **09/04/2017** à **21:26**

C'est très bien d'avoir cette possibilité là d'abandonner au premier semestre.

Je vous conseille vivement de réfléchir à la balance entre ce que ce double diplôme va vous apporter (de la culture, mais aucune qualité professionnelle comme vous voulez être juge) et ce que cela va vous coûter (énormément de temps et de sacrifices).

Avez-vous envisagé le droit de la santé ? Qui permet d'être avocat pour des médecins, pour un hôpital, etc :)

Par **CLyon**, le **09/04/2017** à **21:37**

Oui en effet je vais réfléchir, juger par rapport à ma motivation.

Oui c'est un domaine qui m'intéresse, comme beaucoup d'autres, en tout cas ça peut être un plus !

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/04/2017** à **09:21**

Bonjour

[citation] Le fait est que la double licence vise à gagner du temps dans vos études, pas à garnir votre curiosité intellectuelle. [/citation]

C'est très bien dit !

Si vous souhaitez poursuivre en droit, il va falloir vous préparer à abandonner les sciences. Même si vous vous spécialisez en Master droit de la santé, vous ne resterez que dans le juridique. Vous prenez l'exemple du juriste dans un laboratoire pharmaceutique, ce dernier est recruté **uniquement pour ses connaissances juridiques**, il ne mettra jamais les pieds dans le labo.

Par **marianne76**, le **10/04/2017** à **10:29**

Bonjour

[citation]Même si vous vous spécialisez en Master droit de la santé, vous ne resterez que dans le juridique.[/citation]
Isodore a complètement raison

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Poussepain**, le **10/04/2017** à **15:04**

Bonjour,

Oui c'est à la fois un intérêt et une limite de nos études de pouvoir travailler dans des secteurs variés mais cantonné un exercice purement juridique.

Pour vraiment concilier les sciences et le droit je ne vois guère que le métier de Conseil en propriété industrielle.

Quant à la question première, elle a déjà été largement débattue sur le forum. Le droit demande un effort sérieux et régulier mais il reste possible de mener une vie à coté. Il s'agit de savoir s'organiser.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/04/2017** à **15:25**

[citation] je ne vois guère que le métier de Conseil en propriété industrielle. [/citation]

Oui c'est très bien vu ! Ce métier vous permettra de rester en contact avec le monde scientifique (science "dure"). Mais là encore il ne faut pas perdre de vue, que vos clients viendront vous voir avant tout pour parler "droit".

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés